Faits divers & Justice 9

Vol aggravé à Oyem...

Fortune Akue Assoume cambriolait les magasins à l'aide d'une meule

Alexis NDONG SIMA

Oyem/Gabon

FORTUNE Akue Assoume, Gabonais, 28 ans, sans emploi, domicilié au quartier Mont-Miyele, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem, se trouve en ce moment entre les mains de la justice pour vol. Le mis en cause a été interpellé en flagrant délit de

vol, car cueilli par les flics de la Police d'investigations judiciaires (PJ) en train de sectionner les portes d'un magasin. C'est dans la nuit du mardi à mercredi dernier, aux environs de 1 heure du matin, que la patrouille de l'unité provinciale de la PJ tombe sur le présumé voleur à hauteur du carrefour jouxtant le CES Edouard Ekoga Mengue. Pour s'introduire dans l'établissement commercial



Le présumé voleur réfléchit sur son sort à la prison du Peloton. ciblé, sieur Akue Assoume se sert d'une meule électrique, qui lui permet de briser les cadenas de la porte centrale. Pris donc la main dans le sac, le malfrat n'oppose aucune résistance et se laisse embarquer au poste de police de la PJ.

Lors de l'audition, il fait aussitôt comprendre aux agents qu'il voulait juste essayer un trousseau de clés que lui a remis un ami. Malheureusement pour le monsieur, son arrestation a plutôt donné lieu à une pluie de plaintes de la part des victimes de vols, perpétrés notamment dans les magasins, à l'instar de CKdo. Déféré devant le parquet d'Oyem, hier matin, le voleur à la meule a été placé sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt du chef-lieu de province du Woleu-Ntem.

...à Essassa

Bila Zacharie, chef de gang, mis hors d'état de nuire

SCOM

Libreville/Gabon

LES habitants d'Essassa, un quartier du deuxième arrondissement de la commune de Ntoum, situé à une vingtaine de kilomètres de Libreville, peuvent, un tant soit peu, dormir du sommeil du juste. Et pour cause, Bila Zacharie, un ressortissant ivoirien, âgé de 34 ans, a été neutralisé par les éléments de la brigade de gendarmerie de Nkoltang. Déféré devant la justice, le jeudi 7 août dernier, le chef présumé du





L'Ivoirien séjourne à la maison d'arrêt de Libreville. Photo de droite : Une vue partielle de la moisson constituée d'écrans plasma.

gang à l'origine des vols en série perpétrés dans cette zone a été incarcéré au pénitencier de Gros-Bouquet. D'après les informations recueillies auprès du QG des pandores de Nkoltang, la bande de voleurs aurait semé la terreur à Essassa, très exactement derrière le lycée Berthe et Jean, entre le 12 juin et la fin du mois de juillet. Dans leur expédition, Bila Zacharie et ses lieutenants sont notamment parvenus à emporter trois écrans plasma de marque Samsung (42 et 32 pouces), deux décodeurs, une chaîne hi-fi, deux montres pour dame et des bi-

joux de grande valeur. Après la traque et autres filatures diligentées par le staff des enquêteurs affectés à ce dossier, Bila Zacharie est finalement arrêté le 30 juillet dernier. Renseignés sans doute sur l'opération destinée à les mettre hors d'état de nuire, les présumés complices du chef de bande ivoirien ont réussi à prendre la clé des champs. Après les malheurs qui viennent de s'abattre sur eux, les victimes du reste de ce groupe de malfrats peuvent récupérer les objets saisis à la faveur des perquisitions.

...à Louis

Prisca Megnou pincée en train de dévaliser le domicile de Dangher

AEE

Libreville/Gabon

PRISCA Megnou, Gabonaise âgée de 23 ans, sans domicile fixe, "fille de joie" bien connue des forces de sécurité pour avoir été interpellée à plusieurs reprises pour des faits de vol, a, une fois de plus, été prise par les éléments de la brigade anticriminalité (Bac), en poste au centre d'examen du

collège Notre Dame de Quaben. Surprise en train d'opérer au domicile d'Alex Christian Kombegnondo alias Dangher, cette dernière ne sort pas les mains vides. Car elle est arrêtée avec une machine à laver, un matelas, plusieurs paires de chaussures et une montre de grande valeur.

Selon les agents, alors que la demoiselle procède à l'embarquement dans un taxi des effets dérobés, une voisine de la victime se rapproche rapidement



Prisca Megnou sera confrontée à ses juges dans un proche avenir. des éléments de la Bac en poste à quelques encablures du lieu de l'infraction, pour leur faire savoir qu'une inconnue aux allures suspectes est en train de vider le domicile de sieur Kombegnondo. Une initiative prise par la voleuse présumée, probablement en raison de l'absence du maître des lieux.

A leur arrivée sur place, les policiers se rendent aussitôt compte qu'il s'agit de Prisca Megnou. A la vue des agents, cette dernière tente de prendre ses jambes à son cou. Mais la demoiselle est immédiatement rattrapée. Pour se justifier, elle lâche qu'elle a choisi cette maison pour assouvir son désir de vengeance à l'encontre du propriétaire. Avec qui elle aurait eu des ébats sexuels, au sortir desquels ce dernier ne lui aurait rien remis.

Prisca Megnou a été mise à la disposition d'une unité pour être présentée à la justice.

Vol à la tire à Dragon

Un adolescent mis hors d'état de nuire

COE

Libreville/Gabon

V. M., 17 ans, Gabonais, non scolarisé, domicilié à Dragon, a été interpellé, le week-end dernier, pour avoir dérobé le téléphone portable d'une dame. Déféré devant la justice, lundi dernier, le petit voyou a été

écroué au pavillon des mineurs à Gros-Bouquet.

Selon les déclarations du mis en cause lui-même, il rentrait d'une virée nocturne, autour de 1 heure du matin. Mais l'adolescent ne tient absolument pas à retourner bredouille. D'où l'idée de perpétrer un vol. Parvenu au PK 5, il jette son dévolu sur un véhicule roulant dans le sens Rio-PK 5, à bord duquel se trouve une

dame en conversation téléphonique. Mais un nid-depoule oblige la conductrice à ralentir. Aussi, le garnement profite-t-il de cet instant pour opérer. V. M. réussit à ouvrir la portière, avant de faire main basse sur l'appareil et disparaître.

Désespérée, la victime se rapproche des patrouilles de la gendarmerie nationale en poste à quelques mètres de là. Ces derniers procèdent aussitôt à des investigations auprès des habitants du secteur. Une personne de bonne foi leur donne l'identité du présumé voleur, qui serait très connu dans le secteur pour des faits similaires. Aux environs de 6 heures du matin, les agents des forces de l'ordre interpellent l'intéressé.

Conduit à la Brigade sud (Camp Roux), il aurait reconnu les faits qui lui sont reprochés et restitué le téléphone subtilisé. En plus d'avoir avoué qu'il ne serait pas à sa première tentative et qu'il aurait déjà commis une vingtaine de vols à la tire. Interrogé sur le sort réservé aux appareils volés, il avoue qu'ils sont revendus à vil prix à l'ancienne gare routière.

Valence Mbomoh dans les locaux de la Brigade sud (Camp-Roux).

